

OBJET :

VŒU EMIS PAR LE CONSEIL MUNICIPAL POUR DECLARER SYMBOLIQUEMENT
LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE "ZONE HORS TAFTA"

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DATE DE CONVOCATION
19 FEVRIER 2015

L'an deux mille quinze, le lundi deux mars à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la Présidence de Monsieur HARDEL Ernest, Maire

DATE D'AFFICHAGE
06 MARS 2015

Étaient présents

NOMBRE DE CONSEILLERS
EN EXERCICE 19
PRESENTS 16

MM. HARDEL ERNEST - RODON DANIEL - AUBERT CATHERINE - POSÉ ÉRIC - DESTIGNY JOCELYNE - LEPRINCE HUBERT - DALYS MARY-JOSE - LASNE NICOLE - OUDIN DANIEL - OUDART MICHEL - DUCHATELLIER JACQUELINE - THORAVAL THIERRY - DELVAL GILLES - MARTIN LAURENCE - URVOY ÉRIC - LARCHER SYLVIE

EXCUSE : M. BEAUGAS MICHEL

ABSENTES : MESDAMES GUIHENEUF CHRISTINE ET AUBERT NADEGE

POUVOIR : MONSIEUR BEAUGAS MICHEL A MONSIEUR DELVAL GILLES

MONSIEUR OUDIN DANIEL EST ELU SECRETAIRE DE SEANCE

Le Conseil Municipal,

- ◆ Après avoir pris connaissance, par lettre du 27 janvier 2015 du Collectif "Stop Tafta du Calvados", des informations portant sur une négociation en cours appelée TAFTA (Trans-Atlantic Free Trade Agreement) et attirant l'attention sur les dangers de ce projet d'accord commercial entre l'Union européenne et les Etats-Unis,
- ◆ Après avoir pris connaissance que dans le Calvados, le Collectif Stop Tafta, composé de citoyens ainsi que d'associations et d'organisations politiques et syndicales, a été constitué en vue d'informer les citoyens et les élus des conséquences des négociations sur le Traité transatlantique,
- ◆ Après en avoir délibéré,
 - Émet, par 12 voix pour, une voix contre (Madame DALYS Mary-José) et 4 abstentions (MM. RODON Daniel, POSÉ Éric, LEPRINCE Hubert et OUDIN Daniel), le vœu suivant :
 - ✓ **Demande** l'arrêt des négociations sur le TAFTA,
 - ✓ **Demande** que l'ensemble des textes relatifs aux négociations du Traité soit diffusé publiquement,
 - ✓ **Demande** l'ouverture d'un débat national sur ce projet impliquant la pleine participation des collectivités territoriales, des organisations socio-professionnelles et associatives et des citoyens à ce débat,
 - ✓ **Refuse** toute tentative d'affaiblissement du cadre réglementaire national et européen en matière d'environnement, de santé, de culture, de protection des travailleurs et des consommateurs, de défense des services publics,
 - ✓ **Décide**, dans l'attente, de déclarer symboliquement le territoire de la commune "Zone Hors-TAFTA".

Pour extrait conforme, Cuverville le 06 mars 2015

Le Maire,



Ernest HARDEL

Transmis à la Préfecture le 06 mars 2015
Identifiant de l'acte
Affiché le 06 mars 2015